



## Vers la réforme de la justice en Algérie

L'UIH a participé les 28 et 29 mars 2005 à une conférence sur la réforme de la justice à Alger

### Une manifestation d'une ampleur exceptionnelle

L'Algérie ne cesse de se remettre en question et ce qui est remarquable n'hésite pas à préparer son avenir à la face de l'étranger.

Il est rarement en usage qu'un Etat qui se penche sur des réformes organise un grand débat public où se trouvent conviés des délégations étrangères.

Près de 1500 personnes, soit le gotha du corps judiciaire et juridique de l'Algérie, se pressaient le 28 mars dernier au palais des Nations à Alger pour l'ouverture de la conférence nationale sur la réforme de la justice.

Cette manifestation d'une ampleur exceptionnelle était placée sous le haut patronage du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, qui devait intervenir longuement au cours des travaux.

Plusieurs délégations représentant les institutions ou les gouvernements étrangers étaient en outre invités à participer aux côtés des intervenants algériens (gouvernements espagnol, italien, Emirats Arabes Unis, cours de cassation de France et de Belgique).

Côté ONG, seule l'UIH et son président Jacques Isnard, avait été invitée et sollicitée pour débattre de « l'aspect économique de l'exécution dans l'investissement ».

Un thème en apparence décentré par rapport au sujet central qui portait — rappelez-le — sur la réforme de la justice en Algérie, mais finalement bien orienté dans l'axe des réflexions, puisqu'il s'agissait de démontrer que sans sécurité juridique il n'y a pas d'investissements et que sans une exécution de qualité avec des professionnels de qualité il n'y a pas de sécurité.

En d'autres termes, il importe que les huissiers de justice occupent un rang privilégié dans la réforme de la justice en renforçant leur capacité d'intervention, en améliorant leurs statuts et en augmentant leur efficacité.

### Améliorer le statut et l'efficacité des huissiers de justice

Un credo repris par le président de la chambre nationale des huissiers de justice d'Algérie, Mohamed Chérif, qui devait solliciter en outre une meilleure organisation du régime de discipline et une revalorisation des tarifs toujours figés depuis plus de 10 ans.

En marge des 21 communications, 6 ateliers de travail avaient été composés parmi les experts, magistrats, greffiers, professeurs, auxiliaires de justice, chacun d'entre eux ayant en charge d'émettre des recommandations. Il est à noter que parmi la pléthore de ces recommandations aucune n'a porté sur l'exécution et les huissiers de justice.

Dans son allocution de clôture, M. Tayeb Belaïz, ministre de la justice, garde des sceaux, a rappelé que, depuis 1999, date de l'installation de la commission nationale de la réforme de la justice (CNRJ), l'organisation de cette conférence présentait un aspect historique. Néanmoins le garde des sceaux a tenu à affirmer combien les réformes déjà réalisées dans différents secteurs s'étaient déjà avérées positives.



*Abel Pansard, président de l'Ecole nationale de procédure française, en compagnie du maire de Batna et de Saoudou Lamri, président de la chambre régionale de l'Est*  
*Abel Pansard, president of the french national school of procedure, with the Mayor of Batna and Saoudou Lamri, president of the Regional chamber of the East*

Le ministre de la Justice n'a toutefois pas nié que d'autres réalisations ou améliorations demeuraient indispensables, notamment dans la magistrature (formation, recrutement...), dans celui de la modernisation de la justice et dans la formation des auxiliaires de justice.

A noter, concernant ce dernier volet, que, dans son intervention, le président Isnard avait annoncé la création prochaine d'une école de procédure réservée aux huissiers de justice.

Au rang des réformes de nature procédurale annoncées, M. Tayeb Belaïz devait insister sur la pertinence des projets en matière de modes alternatifs de règlement des conflits, susceptibles d'alléger la charge de travail des juridictions.

Nous savons combien l'UIH perçoit avec circonspection cette manière de concevoir la justice.

### S'attaquer à l'injustice

Le discours très attendu du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika devait revêtir un caractère de politique générale à la fois sur le plan interne et international.

Sur le plan national le président devait déclarer :

« Notre objectif est de mettre tous les moyens pour que la justice puisse jouer son rôle d'arbitrage impartial dans la préservation de la liberté d'initiative économique de lutter contre la crise économique et la corruption. »

Concernant le domaine international, M. Bouteflika indiquait :

« Nous ne céderons à aucune pression, ni de l'Europe ni d'ailleurs... La réforme ne saurait venir de notre partenaire européen ni de nos relations privilégiées avec les USA »... « nous ne céderons ni aux pressions de nos partenaires européens, ni à celles des Américains. »

En conclusion, le président Bouteflika devait rappeler aux magistrats leur rôle essentiel dans la construction de l'état en les incitant à s'attaquer à l'injustice d'où qu'elle vienne.



## Towards the Justice reform in Algeria

UIHJ participation at a conference on the reform of Justice on 28-29 March 2005 in Algiers.

### An event of an extraordinary kind

Algeria has the will to rethink things over and - which is remarkable - does not hesitate to prepare its future while looking straight in the face of the world.

It is very unusual for a State that considers to embark on reforms to organize a vast public debate where foreign delegations are invited.

Nearly 1 500 persons — the elite of the Judicial body of Algeria - convened on 28 March at the Nations Palace in Algiers for the opening of the National conference for the reform of Justice.

This event of an extraordinary kind was placed under the high patronage of Mr Abdelaziz Bouteflika, president of the Republic, whose personal implication in the debate was considerable.

Many delegations representing foreign institutions or governments were also invited to participate alongside the Algerian participants (Governments from Spain, Italy, United Arab Emirates, Supreme courts from France and Belgium). Regarding NGO, only UIHJ and its president, Jacques Isnard, were invited and asked to take part in the debates, on the "financial aspect on enforcement". Although the theme was apparently distant from the central theme which was — it has to be reminded — the reform of Justice, it was eventually oriented in the general axis of the seminar: without legal security, there are no investments and without a thorough enforcement with highly competent professionals, there is no security.

In other words, it is important for the enforcement agents to have a high ranking in the reform of Justice, by the reinforcement of their competence and in the improvement of their status as well as in the increasing of their efficiency.

### Strengthening the status and the efficiency of judicial officers

This motto was also developed by Mohamed Cherif, president of the National chamber of enforcement agents of Algeria. Mr Cherif also wished for a better organization of the disciplinary system and an improvement on the tariffs which haven't changed in over ten years.

Besides the 21 communications, 6 workshops were formed with experts chosen between magistrates, registrars, professors, legal professionals, every one being in charge of making recommendations. But amongst all those recommendations, none concerned enforcement of decisions and enforcement agents.

In his allocution, M. Tayeb Belaiz, Minister of Justice, keeper of the Seals, reminded the audience that since the launch of the National commission on the Justice reform (NCJR) in 1999, the organisation of this conference was historical. Nevertheless, the Minister of Justice insisted that the reforms achieved in other domains appeared to be very positive.

However, M. Belaiz did not deny the fact that more achievements and improvements were indispensable, notably amongst the magistrates body (training, recruitment, ...), in the modernization of Justice and in the training of legal professionals.



*Les participants — The participants*

Concerning this aspect, president Isnard announced for next year the creation of a School of procedure for enforcement agents.

Amidst the reforms of procedural king, Mr Belaiz insisted on the relevance of the alternative modes of solving conflicts, which arguably can take some weight off from the jurisdictions.

But, as we know, at UIHJ we are reserved about this conception of Justice.

### Fight against injustice

The Speech of Mr Bouteflika, president of the Republic, was highly expected and concerned internal and international political domains.

On the national level the president declared:

"Our objective is to allow for Justice to fully play its role of impartial arbitrator in the preservation of the freedom of the economical initiative to fight against the economical crisis and corruption".

Concerning the international level, Mr Bouteflika said:

"We will not give in to pressures from Europe or anywhere... the reform will not come from our European partners neither from our privileged relations with USA... We will not surrender to the pressures of our European or American partners."

In the end, the president Bouteflika reminded the Judges with their essential role in the building of the State, and he invited them to fight injustice from wherever it may come.



*Les participants — The participants*